

FICHE D'INFORMATIONS LEGALES DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Le présent document est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou le Cabinet 3C doit avoir communiqué au client dès l'entrée en relation. Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments indiqués dans ce document. Il est précisé que la relation fait suite à un acte de démarchage.

L'ENTREPRISE

Dénomination sociale : CHRISTOPHE CHEVALIER COURTAGE

Nom commercial : Cabinet 3 C

Adresse du siège social : 119 Rue de la Parade, Villa Palama 7, 13013 MARSEILLE

SIREN : 822 100 921

Code NAF : 66.22Z

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement/délégué à la protection des données pour le bon déroulement de nos missions de Conseil en Gestion de Patrimoine et Courtage.

Vos données seront conservées et utilisées aux fins du conseil au sein du Cabinet ; elles seront en outre intégrées dans nos outils informatiques d'audit et de suivi, et pourront être transmises aux fins de la contractualisation des solutions préconisées aux partenaires du Cabinet. Vos données pourront également être transmises aux autorités de contrôle et de tutelle à leur demande.

Elles sont conservées durant la durée de la relation, et 5 années après la fin de la relation, et sont destinées à être intégrées dans le logiciel de Gestion de Patrimoine afin de fournir le conseil.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant le délégué à la protection des données : Christophe CHEVALIER, cchevalier@cabinet3c.fr, ou par courrier 119 Rue de la Parade, Villa Palama 7, 13013 MARSEILLE.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 16005263 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités règlementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'activité CIF est contrôlable par l'Autorité des Marchés Financiers.

Adresse de l'AMF : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie courtier et type B d'intermédiaire, le niveau 1 de conseil est susceptible d'être fourni. L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Adresse courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <https://acpr.banque-france.fr/>

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie d'intermédiaire courtier. L'activité d'IOBSP est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Adresse courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <https://acpr.banque-france.fr/>

Adhésion à l'association professionnelle agréée par l'ACPR : ANACOFI-COURTAGE.

Agent immobilier : Carte de Transaction Immobilière n°13102016015282, délivrée par la CCI Marseille-Provence permettant l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, sans détention de fonds. L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Contrat de Responsabilité Civile Professionnelle CIF/IAS/IOBSP souscrit auprès de CGPA, numéro RCP61562 ; Contrat de Responsabilité Civile et Garantie Financière pour l'immobilier souscrit auprès de Galian, numéro GF0000507989

Pour des montants de :	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
Responsabilité Civile Professionnelle :	615 720 €	5 131 000 €	820 960 €	120 000 €
Garantie Financière :	Non approprié	Non approprié	Non approprié	120 000 €

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI- CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

Notre cabinet prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers qui vont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que

- la lutte contre la corruption et les actes de corruption en signant une charte anti-corruption avec les producteurs de produits ;
- les questions environnementales, sociales et de personnel, en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG et ou ISR dans leurs politiques ;
- le respect des droits de l'homme, en choisissant des producteurs de produits qui affichent ce critère dans leurs politiques et processus de création de valeur.

Cabinet 3C, SAS au capital de 7 500€, immatriculée au RCS Marseille sous le numéro n°82210092100029, 119 Rue de la Parade, Villa 2 - Palama 7, 13013 Marseille

*Immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 16005263 en qualité de Conseiller en Investissements Financiers (adhérent ANACOFI-CIF), Courtier en Assurances (adhérent ANACOFI Courtage), Courtier en Opérations de Banque et Services de Paiement
Activité de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce sans détention de fonds, titulaire de la carte de transaction immobilière n°13102016000015282 délivrée par la CCI de Marseille*

LISTE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	MODE DE REMUNERATION
SWISS LIFE	ASSURANCE	Convention de distribution	Commission
Vie Plus	ASSURANCE	Convention de distribution	Commission
Apivia	ASSURANCE	Convention de distribution	Commission
April	ASSURANCE	Convention de distribution	Commission
ECOFIP	GIRARDIN INDUSTRIEL	Convention de distribution	Commission
INTER INVEST	GIRARDIN INDUSTRIEL	Convention de distribution	Commission
CORUM	SCPI	Convention de distribution	Commission
Primonial	Assurance et SCPI	Convention de distribution	Commission
Theorem	SCPI	Convention de distribution	Commission
NOVAXIA	SCPI	Convention de distribution	Commission
ARKEA REIM	SCPI	Convention de distribution	Commission

Cette liste des partenaires du Cabinet n'est pas exhaustive. La liste des autres partenaires peut vous être transmise sur simple demande.

Cabinet 3C, SAS au capital de 7 500€, immatriculée au RCS Marseille sous le numéro n°82210092100029, 119 Rue de la Parade, Villa 3 - Palama 7, 13013 Marseille

*Immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 16005263 en qualité de Conseiller en Investissements Financiers (adhérent ANACOFI-CIF), Courtier en Assurances (adhérent ANACOFI Courtage), Courtier en Opérations de Banque et Services de Paiement
Activité de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce sans détention de fonds, titulaire de la carte de transaction immobilière n°13102016000015282 délivrée par la CCI de Marseille*

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Les différents tarifs et honoraires pratiqués sont mentionnés TTC.

Le client est informé que le Cabinet 3C agit dans le cadre d'un conseil CIF dit non-indépendant.

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le Cabinet sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, le Cabinet peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le Cabinet entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Pour autant, le Cabinet n'a pas d'incitations financières particulières à proposer un produit plutôt qu'un autre.

Aucun lien de nature capitalistique n'existe à ce jour entre les fournisseurs de produit et le Cabinet.

Par ailleurs, le Cabinet 3C peut demander des honoraires dans certains champs d'intervention. Chaque entrée en relation fera l'objet d'une lettre de mission préalable qui définira clairement le déroulement de la mission et le mode de rémunération associé.

Mode de facturation et rémunération du professionnel en IAS : Commissions dans une fourchette allant de 0% à 15%.

Mode de facturation et rémunération du professionnel en IOBSP : Commissions bancaires dans une fourchette allant de 0% à 2% du montant du financement, ainsi que des honoraires pouvant aller jusqu'à 2 000€.

Mode de facturation et rémunération du professionnel en CIF : Honoraires pratiqués de 80€ par heure, ainsi que des commissions en fonction des solutions allant de 0% à 6% du montant investi.

Mode de facturation et rémunération du professionnel en immobilier : Commissions dans une fourchette de 2% à 6% du montant de la transaction.

MODE DE COMMUNICATION

Durant la relation d'affaire entre vous et votre conseiller, vous avez la possibilité de déterminer les moyens de communication que celui-ci pourra utiliser :

- Téléphone
- Mail
- Courrier
- Autre : messagerie (SMS, Whatsapp).

Cabinet 3C, SAS au capital de 7 500€, immatriculée au RCS Marseille sous le numéro n°82210092100029, 119 Rue de la Parade, Villa 4 - Palama 7, 13013 Marseille

Immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 16005263 en qualité de Conseiller en Investissements Financiers (adhérent ANACOFI-CIF), Courtier en Assurances (adhérent ANACOFI Courtage), Courtier en Opérations de Banque et Services de Paiement Activité de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce sans détention de fonds, titulaire de la carte de transaction immobilière n°13102016000015282 délivrée par la CCI de Marseille

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS
(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12 - Maj 24/04/13, 20/11/13 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 119 Rue de la Parade, Villa Palama 7, 13013 MARSEILLE

Par téléphone : 06.87.70.79.62

Ou par mail: contact@cabinet3c.fr

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- ➡ Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- ➡ Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client.

Saisir un médiateur :	
<p>I. Médiateur compétent litiges avec une entreprise :</p> <p>Médiateur de l'ANACOFI, 92 Rue D'Amsterdam, 75009 PARIS</p> <p>II. Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :</p> <p>Pour les activités de CIF : Mme Marielle Cohen-Branche, médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02 Site internet : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation</p>	<p>Pour les activités d'assurance : La médiation de l'assurance, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 Site internet : https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur</p> <p>Pour les activités d'IOBSP et Immobilières Médiation de la consommation-ANM Conso 2 Rue de Colmar, 94300 Vincennes https://www.anm-conso.com/site/particulier.php</p> <p>Site Immobilier: http://www.anm-conso.com/anacofi-immobilier</p>

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Fait à

Date :

Signatures :

CLIENT

CONSEILLER

Cabinet 3C, SAS au capital de 7 500€, immatriculée au RCS Marseille sous le numéro n°82210092100029, 119 Rue de la Parade, Villa 5 - Palama 7, 13013 Marseille

Immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 16005263 en qualité de Conseiller en Investissements Financiers (adhérent ANACOFI-CIF), Courtier en Assurances (adhérent ANACOFI Courtage), Courtier en Opérations de Banque et Services de Paiement Activité de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce sans détention de fonds, titulaire de la carte de transaction immobilière n°13102016000015282 délivrée par la CCI de Marseille